

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 73 (2001)  
**Heft:** 3

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L

Le 10 avril dernier s'est tenue à Lausanne l'assemblée générale statutaire annuelle de la Socomhas, éditeur de la revue *Habitation*.

Le président Cavaleri fit le rapport de sa présidence, puis je fis mon rapport de rédacteur, dont le trait essentiel tenait au souci que me donne le mouvement coopératif tel que je l'ai exprimé dans mon éditorial du 2/2001.

J'ai alors été pris à partie par la présidente de l'ASH, puis l'amorce d'un débat sur cette question s'est engagée. En me relisant à froid, j'ai constaté que mes propos ne contenaient rien d'indiscible, ni de malséant. Cela manquait sans doute de diplomatie, mais je suis foncièrement rétif à la langue de bois et partisan acharné du parler-vrai.

Le 12 mai eut lieu à Genève l'assemblée générale statutaire annuelle de la section romande de l'ASH avec un très intéressant exposé du Conseiller d'Etat Laurent Moutinot:

- l'acuité de la crise du logement
- la politique mise en place par l'Etat
- le désintérêt coupable des banques
- la mission du mouvement coopératif.

En effet, les pouvoirs publics genevois s'attendent à ce que la moitié des logements sociaux à réaliser à court terme le soient par des sociétés coopératives, auxquelles seront consenties une caution étatique de 95% et des hypothèques de 2e et 3e rangs.

C'était une bonne occasion de continuer le débat sur le rôle du mouvement coopératif, de sa revue, de ses moyens.

Malheureusement, comme dans les couloirs du Vatican ou aux plus belles années du pouvoir soviétique, pas la moindre allusion au problème que j'évoquai, pas le moindre débat.

Heureusement, mes propos n'ont pas suscités que menaces et silences, assortis de quelques fax intempestifs distribués comme des lettres de cachet demandant la tête du rédacteur en chef.

D'abord, il y eu le soutien du comité de la Socomhas, puis les appuis sans faille des autres rédacteurs de la revue, enfin des réactions de lecteurs que nous publions en page 7. C'est l'occasion de démarrer une nouvelle rubrique non réservée bien sûr aux éloges, mais destinée, aussi voire surtout, aux critiques sur la tenue de la revue, sur ses articles, sur la vie des coopératives et, plus largement, au débat sur la question fondamentale du rôle de l'ASH.

En effet, il est important que la revue traite de sujets écrits par de bonnes plumes et lisibles par tous, il est nécessaire que l'équilibre financier soit assuré. Mais la revue n'a pas de raison d'existence propre.

Si le rôle de l'ASH se borne à diffuser quelques directives aux maîtres d'ouvrage du logement social, un site Internet ou un bon fax suffit.

Si au contraire, en continué avec ses fondateurs, elle pense devoir encore:

- diffuser des idées sur l'amélioration du logement et créer le débat démocratique sur le sujet

- soutenir les innovations typologiques en recourant aux architectes de pointe dans leur discipline

- permettre le recours aux avancées techniques afin d'assurer les meilleurs coûts, alors elle a encore besoin d'Habitation.

François-Joseph Z'Graggen

4

## Bien-être

Le Pedibus

Roland Willomet

6

## ASH

Cours ASH

Gestion des conflits

Robert Curtat

7

## Courrier des lecteurs

8

## Cadre de vie

Les enseignes

Olga Wagnières

11

## Dossier:

### Droit de cité

Rêveries urbaines

Jean-Michel Piguet

Safari urbain

Lena Poschet et Joëlle Salomon

Un premier bilan

Lena Poschet et Joëlle Salomon

«Renens qui bouge»

Robert Curtat

20

## Mouvement coopératif

Les petites coopératives

ont-elles encore un avenir

Michel Steullet

22

## Logement social

Densification des

zones villas

Robert Curtat

24

## ASH-OFL

Projet de loi fédérale sur

la promotion du logement

Fritz Nigg

En couverture:

Le Pedibus



**Edition, administration et publicité**  
Société de communication de l'habitat social  
C.P. 537 - 37, Grand-Rue, CH-1260 Nyon  
tél. (021) 316 73 15 ou (022) 361 361 0  
fax (021) 316 73 47 ou (022) 361 361 7

**Rédacteur en chef**  
François-Joseph Z'Graggen, arch. EPFL-SIA

**Publicité**  
Editions CHANTIERS Montreux SA

**Rédaction**  
*Journalistes RP*  
R. Curtat, M.-Ch. Petit-Pierre, F. Girardin  
*Architectes*  
A. Frei, B. Marchand, N. Pham, R. Willomet,

O. Wagnières, M. Walther, M. Weil, F. Wenger  
*Sociologues*  
A. Compagnon, V. Kaufmann

**Diffusion**  
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'ASH - Section romande l'Association suisse pour l'habitat

**Abonnement (CCP 12-14785-9)**  
Suisse: Fr.70.- par an (étudiants: Fr.45.- par an)  
Etranger: Fr.90.- par an  
Prix du présent numéro: Frs.14.-

**Préresse et impression**  
Imprimerie Corbaz, Montreux